



NOVEMBRE 2017

DOSSIER DE PRESSE



**POUR VOUS,
le DÉPARTEMENT agit !**

COMMISSION PERMANENTE LES AFFAIRES COURANTES DE LA COLLECTIVITÉ

EN BREF :

Le Conseil départemental, réuni en Commission permanente ce vendredi 10 novembre, a étudié 34 rapports.

Parmi l'ensemble de ces rapports, le Département a mis l'accent sur plusieurs points en particulier, comme les solidarités autour notamment du logement, du RSA, des collèges avec le dispositif « Des livres ta Science » ou encore le soutien à la filière agricole.

En effet, l'ensemble des Conseillers départementaux a apporté un soutien financier conséquent à divers organismes et associations afin de les accompagner dans leurs projets.

Ce dossier de presse vous présente les principales décisions.

Sachez le... La Commission permanente du Conseil départemental rassemble les 58 conseillers départementaux de Saône-et-Loire sous la présidence d'André Accary, Président du Département.

L'Assemblée départementale a confié des délégations à la Commission permanente pour régler les affaires courantes de la collectivité. Elle assure ainsi la continuité de l'action du Conseil départemental entre ses réunions plénières.

Elle se réunit en général une fois par mois. Le vote se fait à main levée, au scrutin public ou au scrutin secret, et les décisions sont adoptées à la majorité des suffrages exprimés.

Sommaire

- page 3
SPORT / FDAVAL / JEUNESSE
- page 4
COLLÈGES
- page 5
AGRICULTURE
- page 6
FINANCES
- pages 7 - 8
SOCIAL ET SOLIDARITÉS
- page 9
SANTÉ
- page 10
ROUTES ET INFRASTRUCTURES

6 CHAMPS

D'ACTION

DÉLÉGATION À LA
COMMISSION
PERMANENTE

administration générale

Affaires juridiques
Subventions, bourses, avances, fonds de concours, prix,
Affaires financières et patrimoine
Ressources humaines et relations sociales
Coopération décentralisée

solidarités

Insertion et logement social
Personnes âgées et personnes handicapées
Enfance et familles
Action sociale territoriale

Voies Vertes, Voie Bleue, Vélo-routes
et Plan Départemental d'itinéraires
de Promenades et de Randonnées de
Saône-et-Loire (PDIPR 71)
Espaces Naturels Sensibles
Tourisme

développement durable et tourisme

éducation, jeunesse, sports, culture et patrimoine

Collèges publics et privés
Restauration scolaire
Sports
Patrimoine culturel
Établissements culturels
Action culturelle

Aménagement du territoire
Téléphonie mobile - Très haut débit -
Aménagement numérique du territoire
Transports

aménagement du territoire, mobilités, routes et infrastructures

développement agricole et rural

Aménagement foncier et remembrement
Eau et assainissement
Analyses et santés animales

SPORT/FDAVAL/JEUNESSE



1 800 €
pour **20** stagiaires BAFA

BAFA

Le Département accorde une aide aux jeunes domiciliés dans le département préparant le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA).

Le Département tient à accompagner les jeunes Saône-et-Loiriennes et Saône-et-Loiriens qui souhaitent s'investir dans une formation professionnelle pour les inciter à s'engager dans des parcours formateurs.



29 153 €
pour **61** associations

FDAVAL

Dans le cadre du Fond départemental d'aide à la vie associative (FDAVAL), les conseillers départementaux ont la possibilité d'attribuer des subventions aux associations de leurs cantons. Pour cette commission, les subventions accordées par le Département de Saône-et-Loire concernent notamment l'organisation de manifestations festives, de marchés de Noël ou encore d'expositions.

Les subventions accordées dans le cadre du FDAVAL participent à la volonté du Département de dynamiser la vie associative locale, de favoriser les initiatives et faire vivre l'ensemble des cantons et des communes sur le territoire. Le Département s'applique également à faire preuve de proximité et à soutenir les associations du territoire.



4 538 €
à **6** associations
pour le programme
« Sport pour tous »

SPORT POUR TOUS

Dans le cadre de son programme « Sport pour tous », le Département intervient auprès de clubs sportifs afin de leur donner les moyens de réaliser leurs projets et de les accompagner dans leur rôle social et éducatif auprès des jeunes. Lors de cette Commission permanente,

le Département a attribué, par exemple, une aide à l'Association des jeunes footballeurs du palingeois dans le canton de Charolles ou encore l'Association sportive du golf public du canton de Montceau-les-Mines.

Le Département s'engage auprès de l'ensemble des organismes et associations sportives afin qu'elles puissent avoir les moyens de mettre en œuvre leurs projets. Le Département accorde une attention toute particulière à ce que la pratique du sport sur son territoire soit encouragée.

COLLÈGES



11 563 €

à **7** collèges pour des travaux

TRAVAUX

Le Département contribue à l'entretien et au fonctionnement des collèges via notamment des participations financières destinées à l'achat de matière d'œuvre pour les travaux. À titre d'exemple, au collège Pasteur à Mâcon,

il est envisagé des travaux de réfection de peinture ou encore au collège Saint-Exupéry à Montceau-les-Mines où il est prévu des travaux de remise aux normes et de réfection de deux salles de classes.

Le Département participe activement en faveur des collèges, notamment dans le cadre de leur entretien, pour assurer à l'ensemble des collégiens des conditions de vie scolaire sécurisées avec des locaux entretenus.



Intégrer un **marché départemental** de fourniture **d'électricité**

MUTUALISATION DES MARCHÉS

Depuis plusieurs années désormais, le Département a engagé une démarche ambitieuse de mutualisation des marchés pour une optimisation des coûts de gestion des établissements. À ce titre, cette mutualisation proposée à l'ensemble des collèges, se poursuit avec la mise en place

d'un marché pour la fourniture d'électricité. Lors de cette Commission permanente, il a été décidé de proposer aux collèges d'intégrer le marché départemental de fourniture de l'électricité et d'approuver la convention relative à cette intégration.

Il est essentiel pour le Département de s'investir dans cette démarche de mutualisation qui permettra à terme, une rationalisation des coûts.



7 000 €

à l'ensemble des collèges sélectionnés dans le cadre du projet « Des livres ta Science »

DISPOSITIF « DES LIVRES TA SCIENCE »

Dans la lignée de « l'appel à projet en faveur des collégiens » le Département, en lien avec plusieurs partenaires, a mis en place le projet « Des livres ta Science ». Ce projet, à vocation littéraire et scientifique, permet de soutenir

les collèges dans leur démarche de construction de projets. L'objectif de ce dispositif est de donner la possibilité aux collégiens de s'investir dans une démarche pluridisciplinaires et faisant appel à l'usage d'outils numériques.

La mise en place de dispositifs comme celui-ci a vocation à permettre aux collégiens de s'investir dans des projets innovants et de développer leur curiosité. Le Département a à cœur de participer à l'épanouissement éducatif des collégiens.

AGRICULTURE



441 303 €

pour le Plan pour la compétitivité
et l'adaptation des
exploitations agricoles (PCAE)

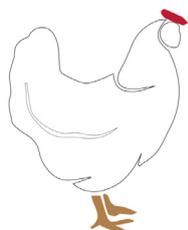
PCAE

Dans le cadre de sa politique d'installation et de structuration des produits agricoles, le Département participe au Plan pour la compétitivité et l'adaptation des exploitations agricoles (PCAE)*. Lors de cette Commission permanente, le Département prend acte des informations relatives aux dossiers aidés au titre de l'année 2016. Cela représente alors

115 dossiers de Mesure 4.1.1 dont le montant global des aides s'élève à environ **398 500 €** et **17 dossiers** de mesure 4.2.2 dont le montant global s'élève à **42 803 €** environ. Est également pris en compte deux dossiers hors zone vulnérable.

Le Département souhaite poursuivre sa politique de soutien en faveur de l'agriculture.

Mémo : *Le PCAE porte d'une part, sur la modernisation et l'adaptation des bâtiments d'élevage (mesure 4.1.1) et d'autre part, sur les investissements pour la transformation et la commercialisation des exploitations agricoles (mesure 4.2.2).



1 000 €

à l'Association CIVB –
Commission promotion
des glorieuses de Bresse à Branges

ACTIONS EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE

Dans le cadre du dispositif « actions en faveur de l'agriculture » le Département apporte des aides aux organismes agricoles et para-agricoles qui

assurent la promotion et le développement de l'agriculture départementale.

Le Département a à cœur de soutenir la filière agricole par la mise en place de programme d'aides aux organismes agricoles. Il est essentiel de poursuivre le soutien au développement de l'agriculture départementale.

FINANCES



3 garanties d'emprunt

GARANTIES D'EMPRUNTS

Dans le cadre de ses politiques de solidarités et notamment en matière de logement social, le Département a la possibilité de se porter garant d'emprunts contractés par divers organismes pour leurs opérations de construction, de réhabilitation, d'acquisition ou encore d'amélioration de logements sociaux. Lors de cette Commission permanente, le Département de Saône-et-Loire se porte garant :

- **auprès de l'OPAC de Saône-et-Loire** dans le cadre de réhabilitation de logements pour un montant de **1 442 813 €**,

- **auprès de la SCIC Demeures de Saône** dans le cadre d'une construction d'une maison individuelle en location-accession pour un montant maximal de **160 000 €**,

- **auprès de l'Association médico-éducative Chalonnaise** dans le cadre de la construction d'un foyer d'hébergement temporaire et d'un service d'accueil de jour pour un montant total de **1 218 000 €**.

Le Département souhaite poursuivre ses politiques de logement social en accompagnant notamment les organismes dans leurs projets d'amélioration, de construction ou encore d'acquisition.



450 000
à 460 000 €

pour la vente des Certificats d'économie d'énergie (CEE)

VENTE DE CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

En matière de politiques énergétiques, le Département a réalisé depuis 2006 de nombreuses actions d'économies d'énergies sur son patrimoine. Ces actions énergétiques sont valorisées sous forme de certificats d'économie d'énergie (CEE), qui peuvent être mis en vente par la collectivité si elle le souhaite. Lors de cette Commission permanente, le Départe-

ment met en vente ses CEE dont l'estimation de vente du stock serait de l'ordre de **450 000 à 460 000 €**. La Commission permanente prévoit que la somme de cette vente soit encaissée sur le programme « Bâtiments ».

L'acquisition de ces CEE a été rendu possible par la réalisation de diverses actions sur le patrimoine du Département. L'objectif est de contribuer à renforcer l'efficacité énergétique, avec une faible consommation d'énergie, et favoriser le développement des énergies renouvelables dans les bâtiments. Le Département a à cœur d'agir dans le sens d'une meilleure maîtrise énergétique, ce qui permet notamment la réalisation d'économies qui seront transférées dans d'autres projets d'amélioration.

SOCIAL / SOLIDARITÉS



16 726 €

de subventions pour le dispositif
« Habiter mieux 71 »

LOGEMENT

Dans le cadre de sa politique de l'habitat, le Département intervient d'une part, en faveur des propriétaires pour les aider à financer des travaux d'amélioration de l'habitat et d'économie d'énergie et d'autre part en faveur des projets de rénovation urbaine. Lors de cette Commission permanente,

le Département accorde des subventions notamment pour des travaux lourds et de réhabilitation de logements dégradés. Le Département accorde également une subvention de **5 250 € à Mâcon Habitat** pour l'acquisition et l'amélioration de 3 logements sur Mâcon.

Le Département poursuit sa politique en matière de logement et d'habitat pour permettre aux propriétaires d'effectuer des travaux d'amélioration de leur logement.



14 400 €

27 de subventions pour
dossiers pour l'amélioration
énergétique du logement

LOGEMENT SOCIAL

Depuis plusieurs années désormais, le Département développe une politique en faveur de l'habitat et notamment en matière de lutte contre la précarité énergétique. Dans le cadre de cette politique, le Département accorde des subventions à des particuliers dans divers travaux

visant à améliorer énergétiquement leur logement. Lors de cette Commission permanente, le Département accorde un total de **14 400 €** dont **13 dossiers** relatifs à des travaux d'isolation et **14 dossiers** relatifs à l'installation de chauffage bois.

Le Département poursuit sa mission de lutte contre la précarité énergétique, en aidant notamment les particuliers qui souhaitent investir dans une énergie durable, responsable et plus maîtrisée.



2 500 €

à l'association ADMR 71

PERSONNES ÂGÉES ET PERSONNES HANDICAPÉES

Les services aux personnes âgées et handicapées sont une priorité du Département et afin de favoriser leur maintien à domicile, ce dernier a mis en place un dispositif d'aide à la création des services de portage de repas à domicile et l'ensemble des équipements nécessaires au bon fonctionnement et à la

qualité du service. Lors de cette Commission permanente, le Département attribue une aide de **2 500 €** à l'association ADMR 71 (service à la personne) pour l'acquisition d'un nouveau véhicule réfrigéré.

Il est essentiel que le Département poursuive sa mission d'accompagnement et de soutien en faveur des personnes âgées et handicapées. C'est une véritable volonté de les accompagner dans leur quotidien.



77 320 €

de participations financières aux
CCAS de Chalon-sur-Saône et de
Montceau-les-Mines.

RSA

Le Département a l'entière responsabilité du dispositif Revenu de solidarité active (RSA). Il a la possibilité de déléguer tout ou partie de ses compétences relatives à l'allocation. À ce titre, le Département organise le paiement et la gestion de l'allocation via des conventions avec deux partenaires : la CAF et la CRMSAB (Caisse régionale de mutualité sociale agricole Bourgogne). En parallèle, les bénéficiaires ont le droit à un accompagnement et pour ce faire, le Département contracte des conventions financières avec les Centres communaux d'action sociale (CCAS), qui s'engagent dans le suivi des bénéficiaires du RSA.

Lors de cette Commission permanente, le Département :

- prolonge la convention actuelle avec la Caisse régionale de la mutualité sociale agricole de Bourgogne (CRMSAB) par un avenant à la convention de gestion de l'allocation RSA actuelle.
- attribue un montant total de **77 320 €** de participations financières aux CCAS de Chalon-sur-Saône et de Montceau-les-Mines

Le Département poursuit sa politique en faveur des bénéficiaires du RSA ainsi qu'à l'ensemble des organismes qui les accompagnent. Le Département a la volonté de ne pas travailler seul et s'engage, à cet égard, dans une démarche de conventionnement qui rentre dans les prérogatives de la loi NOTRE.

ADIL/MDHL



1 convention de gestion

relative à la pré-instruction des
aides Habitat durable 2017/2022

L'Assemblée départementale du 21 septembre dernier a validé la création de la MDHL* dont le renforcement de la qualité de service apporté à la population se concrétisera par la constitution d'un «guichet unique» afin de pouvoir apporter des réponses précises et complètes. Ce

système de guichet unique permettra également d'organiser le dépôt des dossiers et leur pré-instruction. Lors de cette Commission permanente, le Département approuve la convention de gestion relative à la pré-instruction des aides Habitat durable 2017/2022 via le guichet unique.

L'objectif de cette convention et la mise en place de ce « guichet unique » est de rendre plus lisible pour l'utilisateur les dispositifs existants en matière d'amélioration de l'habitat. Il est essentiel de tout mettre en œuvre pour que la MDHL dispose de dispositifs avantageux pour les usagers.

Mémo : L'objectif de la Maison départementale de l'habitat et du logement est d'offrir à l'utilisateur une interface partagée et plus lisible des politiques du logement et de l'habitat, contribuant ainsi à l'amélioration qualitative du service rendu par chacun des partenaires concernés. L'ADIL 71 sera une véritable plate-forme de services en matière de conseil, d'information, d'expertise et sera le support juridique de la MDHL.

SANTÉ



17 000 €

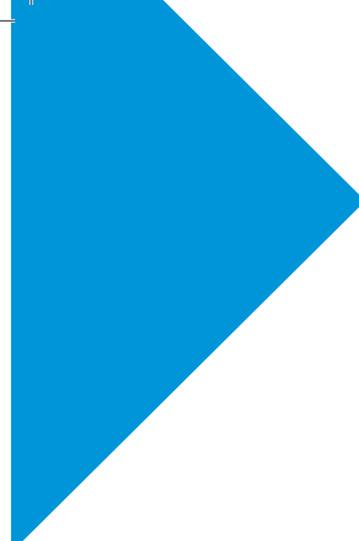
dans le cadre du dispositif
installeunmedecin.com

INSTALLEUNMEDECIN.COM

Dans le cadre de sa politique de lutte contre les inégalités territoriales de santé, le Département a la possibilité de soutenir les installations des professionnels de santé sur les territoires carencés. À ce titre, le Département a mis en place le dispositif **installeunmedecin.com** dans le but d'accompagner les professionnels

de santé dans l'amélioration de l'offre de soins mais également via des mesures financières (aux étudiants, aux professionnels de santé...). Lors de cette Commission permanente, le Département attribue une bourse d'études de **17 000 €** à une étudiante dans le cadre de ses études de médecine générale.

Par ce dispositif, le Département a la volonté de maintenir une offre de soins de proximité, d'offrir un service de santé optimal et un aménagement équilibré sur son territoire. Soutenir les professionnels de santé et les étudiants en médecine dans leur parcours sera gage pour l'avenir d'attractivité sur le territoire.



ROUTES ET INFRASTRUCTURES

TRAVAUX



423 600 €

pour des travaux sur
la RD 85 à la Roche-Vineuse

Dans le cadre de sa politique d'amélioration des routes et de leur sécurité, le Département a la charge d'entretenir l'ensemble des routes départementales de son territoire. À ce titre, il est prévu la rectification du profil en long de la RD 85 à la Roche Vineuse, au lieu-dit « En Darèze », c'est-à-dire des travaux de remise à

niveau de l'accès et ce, avec la participation de la SEMA (Société d'économie mixte spécialisée dans l'aménagement et la construction). Le Département assurera la maîtrise d'ouvrage ainsi que la maîtrise d'œuvre.

La sécurité des usagers étant primordiale, le Département poursuit sa démarche de sécurisation de son patrimoine routier notamment dans le cadre de ce secteur connu pour sa dangerosité depuis de longues années.